



Bilan d'activité 2025





Édito

À la lecture de ce rapport d'activité, vous constaterez que cette année encore, l'AARS a poursuivi ses missions d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion avec engagement, détermination et conviction.

Ces pages donnent aussi à voir, au-delà des chiffres et des dispositifs, le professionnalisme, l'énergie et l'investissement déployés chaque jour par l'ensemble des salariés au service des personnes accueillies et accompagnées. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés, tout comme les bénévoles et administrateurs qui contribuent, à leurs côtés, à faire vivre notre projet associatif.

Pourtant, jamais notre association n'a eu à agir dans un environnement aussi incertain, contraint et mouvant.

Associations de solidarité : « Ça ne tient plus »

Le constat est désormais partagé par l'ensemble du secteur : nos associations de solidarité sont entrées dans une zone de fragilité critique. En septembre 2025, la Fédération des Acteurs de la Solidarité publiait une enquête alarmante sur l'état économique des associations :

- Une association sur deux voit sa situation financière se dégrader ;
- Une sur quatre est aujourd'hui menacée de disparition ;
- 25 % disposent de moins de deux mois de trésorerie ;
- 58 % n'ont aucune visibilité financière au-delà d'un an.

Ces chiffres ne traduisent pas une difficulté passagère. Ils révèlent un épuisement structurel du secteur associatif pourtant indispensable à la cohésion sociale.

Le rapport conjoint IGAS-IGA-IGF de mai 2025 consacré à l'hébergement d'urgence confirme ce diagnostic. Depuis 2019, le secteur fait face à une sous-budgétisation chronique. Les conséquences sont connues : versements irréguliers, ajustements budgétaires permanents, absence de visibilité, tensions de trésorerie et gestion à court terme. Les opérateurs associatifs doivent absorber des charges croissantes - évolution imposée des conventions collectives, hausse des coûts de fonctionnement - sans sécurisation durable des financements publics. À cette instabilité financière s'ajoute une crise profonde des ressources humaines. Le secteur des solidarités connaît des difficultés de recrutement inédites : postes vacants pendant plusieurs mois, turn-over élevé depuis la crise sanitaire, épuisement des équipes. Pour maintenir la continuité de l'accompagnement, les associations recourent

Sommaire

L'AARS en quelques chiffres **04**

Pôle SIAO et veille sociale **05**

Pôle habitat et inclusions **08**

Pôle asile **13**

Pôle médico-social **16**

Fonctions transverses **18**

Organigramme 2025 **23**

Contacts **24**

de plus en plus à l'intérêt, dans des conditions économiques devenues difficilement soutenables.

À l'AARS : une accumulation d'incertitudes

Cette situation nationale trouve aujourd'hui une traduction concrète et particulièrement préoccupante pour l'AARS.

La réforme de la tarification des CHRS, prévue au 1^{er} janvier 2027, introduit un mécanisme de convergence tarifaire susceptible d'entraîner des conséquences majeures sur notre équilibre économique, notre organisation et notre capacité d'accueil. Dans le même temps, les dispositifs d'hébergement d'urgence sont désormais évalués selon des indicateurs de performance - taux d'occupation, durée des séjours, accès au logement - qui renforcent une logique gestionnaire parfois déconnectée de la réalité des parcours des personnes accompagnées.

Les dispositifs liés à l'asile demeurent, eux aussi, soumis à de fortes incertitudes politiques. La perspective de création d'un dispositif d'accueil unique autour du CADA entraînera, dans les prochaines années, la transformation progressive des places HUDA via des appels à projets régionaux. Les 550 places actuellement gérées par l'AARS seront ainsi remises en concurrence.

S'ajoute l'échéance, en mars 2027, d'un marché public portant sur 240 places d'hébergement d'urgence, sans aucune visibilité à ce jour sur sa reconduction éventuelle.

Enfin, l'avenir de nos activités d'insertion par l'activité économique apparaît lui aussi fragilisé. Soumis depuis plusieurs années à un sous-financement chronique, leur modèle économique atteint désormais ses limites.

Comme si cela ne suffisait pas, notre association devra également absorber, dès août 2026, la disparition des accords CHRS et l'intégration à la convention collective 66. Cette évolution réglementaire, qui s'impose à nous, représentera un surcoût estimé à 5,5 % de notre masse salariale, soit pour 380 salariés, sans compensation annoncée ni pour 2026 ni pour 2027.

Une question centrale : comment continuer à agir ?

Il ne s'agit pas ici de contester la nécessaire transparence dans l'utilisation de l'argent public, ni le principe d'une harmonisation des financements. Les associations de solidarité assument pleinement les exigences d'évaluation et de contrôle.

Mais il devient impossible de construire des réponses sociales durables dans un contexte d'instabilité permanente.

Transformer une offre d'hébergement, développer un projet éducatif, adapter un patrimoine immobilier, recruter et fidéliser des professionnels : tout cela exige du temps, des moyens sécurisés et une visibilité minimale. Or c'est précisément cette capacité de projection qui fait aujourd'hui défaut.

Face à cette situation, nous devons pourtant continuer à agir.

Adapter, proposer, innover

Notre responsabilité est d'abord de faire évoluer nos réponses sociales à partir des besoins réels des publics accompagnés, y compris lorsque ces besoins restent insuffisamment pris en compte par les politiques publiques.

Nous devons également renforcer les coopérations. Les situations de précarité sont complexes, imbriquées, multifactorielles. Aucune structure ne peut y répondre seule. Le décroisement entre acteurs sociaux, sanitaires et médico-sociaux devient une nécessité.

Nous devons aussi mutualiser davantage nos fonctions supports afin de consolider nos organisations : ressources humaines, ingénierie de projets, qualité, systèmes d'information, gestion financière ou patrimoniale. Les associations de taille modeste ne peuvent plus assumer isolément l'ensemble de ces compétences stratégiques.

Enfin, nous devons faire évoluer notre modèle économique. Sécuriser notre patrimoine immobilier, diversifier nos ressources, développer de nouveaux outils de financement privés ou hybrides - fonds de dotation, structures immobilières, partenariats - sont désormais des enjeux de pérennité.

Mais au-delà des restructurations et des adaptations techniques, l'essentiel demeure ailleurs : préserver le sens de notre engagement collectif.

Préserver ce que les associations représentent

La crise actuelle des associations de solidarité ne menace pas seulement des budgets ou des organisations. Elle menace des missions et activités essentielles auprès des personnes les plus fragiles. Elle menace aussi ce que représentent profondément les associations dans notre société : des espaces d'engagement, de participation citoyenne, d'innovation sociale et de démocratie concrète. Affaiblir durablement le tissu associatif, c'est prendre le risque d'une société plus fragmentée, plus inégalitaire et plus vulnérable.

Les associations de solidarité ne demandent pas des privilèges. Elles demandent les conditions minimales pour continuer à remplir leur mission.



Rémi BERNARD
Directeur Général



Valérie JURIN
Présidente

L'AARS

en quelques
chiffres



**1 531 personnes
accompagnées**
au 31/12/2025



**1 770 personnes
hébergées**
au 31/12/2025
dans 691 chambres
mobilisées et
appartements
loués

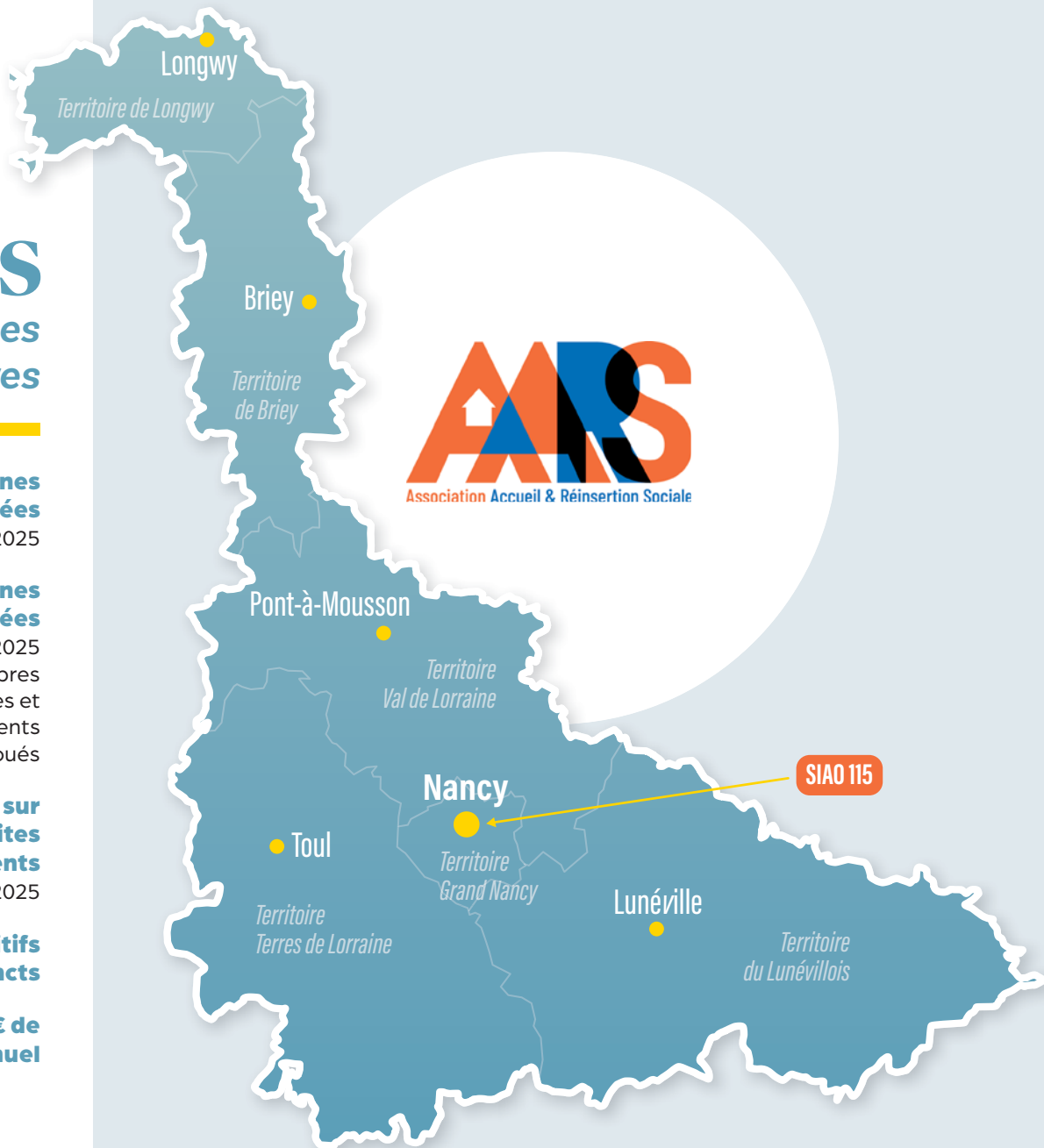


**381 salariés sur
27 sites
différents**
au 31/12/2025



**59 dispositifs
distincts**

**30 millions € de
budget annuel**





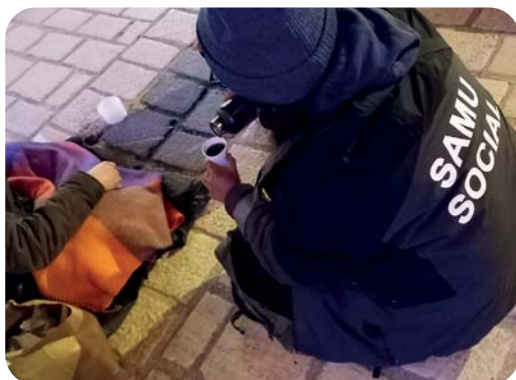
Pôle SIAO et veille sociale

Service public de l'hébergement et de
l'accès au logement / Orientation des
personnes sans domicile et dispositifs
de veille sociale

Le SIAO repose sur une coordination départementale avec les associations ARELIA et ALISES

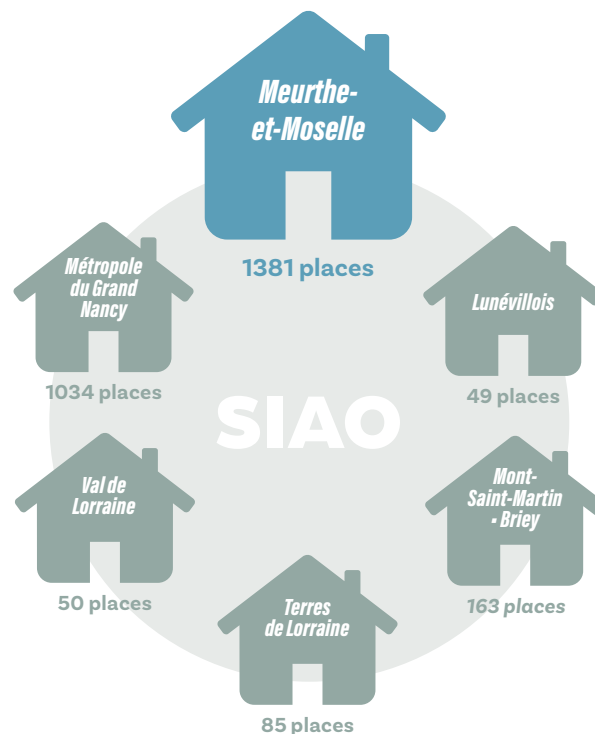
SES MISSIONS

- Gestion du numéro de téléphone d'urgence 115
- Recensement en temps réel via le Système d'Information SI SIAO de l'offre d'hébergement,
- Evaluation et orientation des demandeurs vers les structures d'hébergement d'urgence, d'insertion, de logement accompagné et de logement autonome,
- Construction des parcours d'insertion par le logement,
- Coordination des acteurs de la veille sociale,
- Pilotage d'un observatoire social.



Nombre de places d'hébergement d'insertion régulées par le SIAO

au 31 décembre 2025



Équipe mobile Samu social

Circulation sur l'agglomération tous les jours en période hivernale et 2 à 3 par semaine pendant la période estivale.

191 maraudes ont été effectuées sur l'année dont **138** en période hivernale.

2791 contacts ont été réalisés durant les maraudes.

115

27 033 appels reçus,
pour 19 686 demandes d'hébergement

Accueil de jour

11 531 passages, pour 1 077 personnes différentes dont 152 femmes, ont été effectués à l'accueil de jour, soit ponctuellement, soit de façon suivie. En moyenne 43 personnes par jour fréquentent ce lieu. Elles y accèdent à des prestations : domiciliation, courrier, douche, collation, soins divers, bagagerie, consultation médicale via Médecins du Monde.

Toute personne de passage bénéficie d'un entretien social et sur une période plus longue d'un accompagnement pour une amélioration de sa situation sociale, physique et morale.

267 Jours d'ouvertures (109 ADJ le matin, 167 ADJ après-midi, 4 ouvertures en Plan Canicule matin et après-midi, et 8 en Plan Grand Froid en journée complète).

Accueil de jour mobile « Lieu d'Ecoute et d'Orientation » (LEO)

Réalisation de maraudes et des permanences pour aller à la rencontre de personnes en difficultés issues des territoires ruraux. Partenariat entre l'AARS et les CAARUD l'Echange / AIDES, qui lui permet de proposer une écoute, des informations et des conseils, et tient ainsi un rôle de prévention.

59 personnes accompagnées

Maraudes :

- **Lunévillois** (2 fois par semaine)
- **Val de Lorraine** (2 fois par semaine)
- **Terres de Lorraine** (1 fois par semaine)

Halte de nuit

18 places d'accueil de nuit de personnes majeures isolées, psychologiquement fragiles et extrêmement désocialisées mais aussi des personnes en rupture d'hébergement pour lesquelles un accueil en structure d'hébergement d'urgence n'est pas possible.



343 personnes accueillies

- **81.31 % d'hommes**
- **18,69 % de femmes**

Intervenante sociale en commissariat

1 194 personnes accompagnées (1 128 adultes et 66 mineurs) **sur signalement de la police urbaine.**

Un binôme composé d'un travailleur social et d'un infirmier en santé mentale accompagne ces situations ne présentant aucun caractère pénal, ni judiciaire mais nécessitant un soutien social ou psychosocial.

Missions emploi formation

Ce dispositif mène des actions individuelles et collectives en lien avec le projet professionnel des personnes en insertion, sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy.



177 bénéficiaires du RSA sans domicile fixe accompagnés

- **40 femmes soit 22,6 %**
- **137 hommes soit 77,4 %**





Pôle habitat et inclusions

Dispositifs de la mise en œuvre de
la politique publique de la rue au
logement



Service d'Hébergement d'Urgence (HU)

Fonctionne en lien direct avec le 115 et gère le parc d'hébergement d'urgence de l'association sur le territoire de la Métropole.

286 personnes hébergées au 31 décembre 2025

Hébergement sur l'année

- 1 143 personnes
- 98 220 nuitées
- 269 personnes en moyenne journalière

Publics accueillis

- 480 ménages
- 319 personnes isolées
- 84 couples avec ou sans enfants
- 77 familles monoparentales

Hébergement d'Urgence avec Accompagnement Social (HUAS)

Ce dispositif est issu du marché public national pour l'Hébergement d'Urgence avec Accompagnement Social (HUAS), en 2017.

D'une capacité de 240 places, il accueille sur orientation du SIAO un public en situation de grande précarité.

232 personnes hébergées HUAS Nancy Métropole

Pour un total de 54 427 nuitées, dont :

- 25 hommes seuls
- 10 couples sans enfant
- 21 femmes seules
- 21 femmes seules avec enfants
- 27 couples avec enfants

74 personnes hébergées HU - HUAS Lunévillois

Pour un total de 6 555 nuitées, dont :

- 25 hommes seuls
- 1 couple sans enfant
- 11 femmes seules
- 7 femmes seules avec enfants

66 personnes hébergées HU - HUAS Val de Lorraine

Pour un total de 4 042 nuitées, dont :

- 39 hommes seuls
- 1 couple sans enfant
- 3 femmes seules
- 4 femmes seules avec enfants



31 mai 2025

Fermeture du site MODUL'ARS

Dénoté très fréquemment « FARON » du nom de l'ancienne caserne de l'armée, ce site a fermé le 31 mai 2025. Il a accueilli jusqu'à 350 personnes. Tous les professionnels ayant œuvré sur ce site ont débordé d'énergie afin d'apporter le meilleur accompagnement social possible dans des conditions de travail et d'accueil des publics parfois difficiles et qui ont, hélas, trop souvent fait la une des médias. Cependant, en 2020, dans le respect des valeurs de l'Association, le site a opéré une vraie transformation qualitative des places en installant des modules.



9 juillet 2025

Fête de l'HUAS, site Michelet

La fête de l'HUAS s'est déroulée le 9 juillet sur notre site Michelet à Nancy. Une après-midi conviviale rythmée par des animations : jeux en présence de nos bénéficiaires et professionnels, atelier développement durable sur la problématique du tri, distribution de sacs écologiques...

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

4 établissements sont implantés sur les territoires de la Métropole du Grand Nancy, du Lunévillois et du Val de Lorraine. Ils hébergent des personnes et des familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider dans une démarche d'accès ou de retour à l'autonomie.

AARS Camille Mathis (65 places en collectif et 115 places en diffus)

AARS Pierre Vivier* (29 en collectif et 6 en logements diffus)

CHRS Lunévillois (35 places en diffus)

CHRS Val de Lorraine (35 places en diffus)

*Le CHRS de Pierre Vivier est encore rattaché au pôle Médico-social.



215 adultes, 175 enfants

- 28 couples avec enfants
- 4 couples sans enfant
- 53 isolés avec enfants
- 113 isolés sans enfants

Logement d'abord

Ce service vise à permettre à des personnes majeures, durablement sans-abris, et en situation de grande exclusion, d'accéder à un logement et de s'y maintenir. Le dispositif s'inscrit dans le plan quinquennal pour le Logement d'abord.



28 personnes ont été logées au cours de l'année 2025

- 8 sont nouvellement entrées en logement
- 6 femmes
- 20 hommes
- 1 couple

Les pensions de famille

Leurs 70 logements sont destinés à l'accueil de personnes au faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique,

voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire.



79 personnes logées au cours de l'année 2025

- 56 hommes
- 18 femmes

78 % des résidents ont plus de 45 ans. 68 ménages présents au 31/12/2025, soit 68 résidents

Résidences

Marie Leszczynska (24 logements)

Chaligny (21 logements)

Myosotis (25 logements)

Les Logements Transitoires (LT)

Ce dispositif implanté sur les territoires de la Métropole du Grand Nancy, du Lunévillois et du Val de Lorraine permet l'accueil temporaire de ménages sans domicile confrontés à des difficultés d'accès au logement autonome à court terme.

Métropole du grand Nancy

18 ménages présents au 31/12/2025, soit 28 personnes.

Durée moyenne de séjour des personnes sorties : 12 mois

Lunévillois

5 ménages présents au 31/12/2025, soit 9 personnes.

Durée moyenne de séjour des personnes sorties : 5 mois

Val de Lorraine

5 ménages présents au 31/12/2025, soit 9 personnes.

Durée moyenne de séjour des personnes sorties : 10 mois



44 ménages

- 1 couple sans enfant
- 11 isolés avec enfants
- 32 isolés sans enfant

45 adultes, 18 enfants



Entreprise d'insertion IMPACT'

Développer et gérer des activités professionnelles permettant de salarier, en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, des personnes sans emploi en parcours de professionnalisation, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles transitoires, en vue d'un parcours d'insertion socio-professionnelle durable. Agréée le 2 mai 2025 pour 4 ETP, l'Entreprise d'Insertion IMPACT' constitue le dernier palier de la filière d'insertion portée par l'AARS, à l'entrée des dispositifs d'emploi de droit commun. Elle répond à un besoin identifié sur le terrain : proposer un cadre plus exigeant que les chantiers d'insertion, tout en restant suffisamment structurant pour éviter les ruptures de parcours. En 2025, 6 salariés, dont 2 bénéficiaires du RSA et 2 travailleurs en situation de handicap (RQTH), ont été recrutés, tous issus d'un parcours préalable sur les chantiers DECAP' et 2D. L'activité s'est structurée autour de deux supports :

- Le nettoyage de bureaux, locaux et logements
- L'aide à la désinsectisation grand public

En 2025, 16 interventions récurrentes (hebdomadaires ou bimensuelles) ont été mises en œuvre sur la Métropole du Grand Nancy, comprenant des bureaux, des dispositifs d'hébergement d'urgence, des espaces communs de lieux de vie ainsi que des véhicules à usage social.

Chantiers d'insertion

Développement et gestion d'activités professionnelles supports permettant de salarier, en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Pour l'ensemble de nos

chantiers d'insertion, 76 personnes ont été salariées en 2025, réparties sur trois chantiers :

Le chantier ARS 2D a réalisé 421 prestations sur l'année :

- 257 débarras
- 100 déménagements
- 32 livraisons
- 11 ventes de papiers
- Diverses interventions de manutention, d'espaces verts et de valorisation des déchets

Le chantier DECAP' a assuré 79 interventions, comprenant :

- 33 nettoyages de logements
- 24 aides à la mise en œuvre de protocoles de désinsectisation
- 20 sites entretenus de façon hebdomadaire

Le dispositif Recycl'AARS - Premières heures en chantier a réalisé 9 interventions facturées, comprenant :

- 5 remises en état de logements
- 2 mises en peinture
- 1 nettoyage
- 1 collecte de bouchons organisée tout au long de l'année

Ce dernier dispositif, dont la durée hebdomadaire de travail et les modalités d'intégration ont été spécifiquement adaptées afin de faciliter l'insertion socio-professionnelle de personnes en grande exclusion, bénéficie du soutien de l'association dans le cadre du label « Premières heures en chantier (PHC) », avec jusqu'à 12 postes simultanés dédiés, grâce au soutien de la DDETS 54, de la Métropole du Grand Nancy et du Conseil Départemental 54.



**métropole
GrandNancy**



2025

Logement d'abord

10 places (passant de 20 à 30 places) supplémentaires.



du 19 au 22 mai 2025

Semaine des pensions de famille

La Semaine nationale des pensions de famille est organisée conjointement par l'Unaf, la Fondation pour le Logement des défavorisés, la Fédération des acteurs de la Solidarité, Soliha, la Fapil, la Fédération Habitat et Humanisme, avec la Dihal et l'Union Sociale pour l'Habitat. Cette semaine exceptionnelle propose des centaines d'événements festifs, conviviaux et informatifs à travers tout le pays. Les trois pensions de famille de l'AARS organisent des journées portes ouvertes chaque année autour de différentes activités & ateliers pour visiter, échanger et partager avec les résidents.

31 décembre 2025

Fin de la mission sociale Adoma

Mission sociale ADOMA

Cette mission d'accompagnement social lié au logement concerne les résidences sociales ADOMA Lemire, Gallé et Phalsbourg à Nancy.

277 ménages suivis individuellement sur l'année dont 135 dans le cadre de la fonction de référent unique RSA.

Unité de Promotion et d'Insertion par le Logement (UPIL)

Par convention avec le Conseil Départemental et la Métropole du Grand Nancy, l'UPIL effectue des mesures d'accompagnement social lié au logement (accès/maintien) sur les territoires de Nancy couronne, Val de Lorraine et Lunéville.

253 ménages suivis sur l'année

Parmi eux :



- 112 adultes seuls
- 90 isolés avec enfants
- 44 couples avec ou sans enfants
- 7 groupes d'adultes avec ou sans enfant

149 nouvelles mesures prescrites • 151 mesures terminées

IML Ukraine

Depuis le début de la guerre, cette mission accueille des ménages déplacés d'Ukraine dans le cadre d'un dispositif d'intermédiation locative.



67 personnes accompagnées

- 41 adultes
- 26 enfants

10 ménages présents au 31/12/2025.

La Plateforme Mobile Santé Insertion (PMSI) du territoire lunévillois

La mission vise notamment à favoriser l'accès à la santé des personnes en parcours d'insertion et coordonner les acteurs sanitaires, sociaux et d'insertion du territoire.

44 personnes accompagnées en individuel ou en ateliers collectifs

La PMSI vise une capacité d'accompagnement correspondant aux besoins du territoire lunévillois, estimée à 60 personnes par an.

Missions emploi formation

Ces services mènent des actions individuelles et collectives en lien avec le projet professionnel des personnes en insertion, sur les territoires de la Métropole du Grand Nancy et de Terres de Lorraine.

Accompagnements socioprofessionnels Référent Unique – Nancy Couronne



155 personnes accompagnées

- 34 femmes
- 121 hommes

85 personnes sont toujours suivies au 31/12/2025

Accompagnements socioprofessionnels Dispositif de Sécurisation de Parcours – Terres de Lorraine



173 personnes accompagnées

- 65 femmes
- 108 hommes

105 personnes sont toujours suivies au 31/12/2025.



Dés projets sont cofinancés par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

L'accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

Inscrite dans la stratégie nationale du logement d'abord, la mesure AVDL vise à favoriser l'accès et le maintien dans le logement.

Ménages rencontrés sur l'année (mesures totales orientées - ménages non rencontrés)

Métropole du grand Nancy : 175

Lunéville : 75

Val de Lorraine : 68

Mesures en cours au 31/12/2025 : 106



Pôle asile

Dispositifs dédiés à l'accueil,
à l'accompagnement et à l'inclusion
des personnes en parcours d'asile

Structure de Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile (SPADA)

Elle accueille et enregistre les personnes étrangères primo-arrivantes sur le territoire français et accompagne administrativement les demandeurs non hébergés sur le Sud de la Meurthe-et-Moselle.

1181 arrivées : 767 adultes et 414 enfants
811 domiciliations et 564 dossiers ofpra

Centre d'Accueil et d'Évaluation des Situations (CAES)

Ce centre de 45 places héberge, domicilie, accompagne et oriente les personnes en demande d'asile.



280 ménages accueillis : 311 adultes et 80 mineurs • 9535 nuitées

- 23 familles monoparentales
- 30 couples avec ou sans enfants
- 226 personnes isolées
- 1 groupe d'adulte avec enfant

Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile (HUDA)

Ce service de 551 places accueille et héberge des personnes en situation de demande d'asile sur orientation des services de l'OFII.



160 ménages : 192 adultes et 126 enfants • 175 351 nuitées

- 29 familles monoparentales
- 37 couples avec ou sans enfants
- 94 personnes isolées (50 hommes seuls et 44 femmes seules)

Janvier 2025

**Fermeture de 45 places HUDA
sur décision de l'Etat**



Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)

Cet établissement de 36 places en diffus sur la Métropole de Nancy et le Val de Lorraine accueille des ménages ayant obtenu le statut de réfugiés qui rencontrent des difficultés particulières d'intégration.



20 ménages : 26 adultes et 23 enfants

- 5 couples avec enfants
- 1 couple sans enfant
- 1 isolé avec enfants
- 8 isolés sans enfants

Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile (CADA)

Cet établissement de 198 places sur la Métropole de Nancy et du Lunévillois héberge des ménages en demande d'asile.



127 ménages : 168 adultes et 125 enfants

- 30 couples avec enfants
- 10 couples sans enfants
- 27 isolés avec enfants
- 60 isolés sans enfants

Hébergement pour demandeurs d'asile « Mission réinstallés »

Cette mission dédiée aux réfugiés protégés par le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) héberge et accompagne les parcours d'intégration.



13 ménages dont : 26 adultes et 32 enfants • 13 013 nuitées

- 8 couples avec enfants
- 2 Personnes Isolées (1 homme seul et 1 femme seule)
- 3 avec enfants

Coordination Lunévilloise d'Évaluation et d'Orientation Linguistique (CLÉOL)

Cette plateforme accueille, centralise, évalue et oriente les demandes d'apprentissage de la langue française sur le territoire du Lunévillois. Elle propose des ateliers sociolinguistiques .

Personnes orientées sur le dispositif : 81

Personnes rencontrées : 66 / 73

Nombre d'ateliers sociolinguistiques CLEOL :

- Par semaine : 7
- Sur l'année : 247

Nombre de participants par atelier : 7 à 14

Actions transverses au profit des apprenants* : 11

Bénévoles : 12 / 13

Créneaux de cours : 7

*Visant la découverte et l'appropriation de l'environnement et du vocabulaire, l'inclusion sociale, l'insertion socio-professionnelle, la découverte des entreprises et des métiers, l'accès à la culture.





Pôle médico-social

Un pôle dédié au soin et
l'accompagnement médicosocial
des personnes en grande précarité,
fragilisées par la maladie, le handicap
et / ou l'exclusion



Les Lits Halte Soins Santé (LHSS)

Cet établissement de 21 places héberge des personnes majeures sans domicile fixe, dont la pathologie, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue.



44 ménages (dont 46 personnes accueillies) **sur l'année**

- 13 femmes seules
- 30 hommes seuls
- 1 couple sans enfant

Les Lits d'Accueil Médicalisé (LAM)

Cet établissement de 21 places propose un hébergement et un accompagnement à des personnes majeures sans domicile fixe, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.



43 personnes accueillies sur l'année

- 11 femmes seules
- 32 hommes seuls

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

Cet établissement est un lieu de vie qui accueille 32 personnes en situation de handicap. Ces personnes issues de la grande marginalité nécessitent une assistance et des soins permanents.



35 personnes accueillies sur l'année

- 5 femmes seules
- 30 hommes seuls

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

Cet établissement de 27 logements (dont 6 pour personnes sous main de justice) héberge des personnes atteintes de pathologies chroniques et invalidantes. Ces personnes sont en situation de précarité, isolées et/ou ayant besoin d'un soutien psycho-social indispensable pour rendre possible l'accès et le suivi des soins et l'accès à un logement adapté.

31 personnes hébergées, accompagnées

Antigone, service médico-social en milieu ouvert

Antigone est un service social spécialisé en milieu ouvert qui développe une intervention sociale dans le cadre de la Lutte contre l'exclusion des personnes pratiquant la prostitution et l'Assistance aux personnes victimes de la traite des êtres humains. Elle intervient également dans la prévention des addictions et soutien à la parentalité de personnes orientées par le Parquet de Nancy et de leur famille.

125 personnes accompagnées dans le cadre du programme « prostitution » pour 3 013 actes.

Programme prévention des addictions :

- 51 interventions collectives
- 55 entretiens individuels

Équipe Mobile d'Intervention Hors les murs médicosociale (EMIH)

Ce service hors les murs est adossé au service des Lits Halte Soins Santé (LHSS) et au service des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) selon une logique « d'aller vers ».

52 saisines

47 personnes accompagnées (21 femmes, 26 hommes)



24 juin 2025

Fête de l'été, site Pierre Vivier

La traditionnelle fête de l'été s'est déroulée le 24/06 sur le site Pierre VIVIER pour le plus grand plaisir de nos salariés et usagers qui, cette année encore, étaient nombreux à y participer.





Fonctions transverses

Piloter, organiser, valoriser et
entretenir : les fonctions transverses au
cœur du bon fonctionnement associatif

Nos salariés

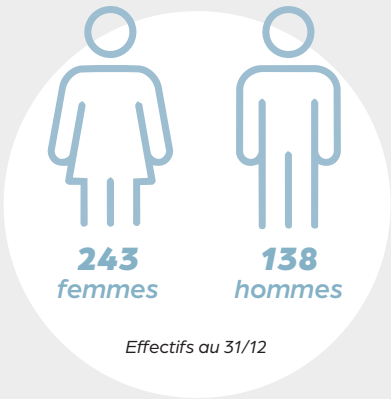
381 salariés présents au 31 décembre 2025, soit 342.52 équivalent temps plein



Répartition par catégorie socioprofessionnelle

	Effectif au 31/12	Pourcentage
Intervention Sociale et Educative	182	47,77 %
Fonctions Supports et Administratives	46	12,07 %
Paramédical	43	11,29 %
Services Généraux	39	10,24%
Personnel en insertion (CDDI)	37	9,71 %
Direction et Encadrement	32	8,40 %
Médical	2	0,52 %
Total général	381	100 %

Répartition femmes / hommes



Ancienneté dans l'association des salariés en CDI

Durée	Effectif fin de période
- de 5 ans	118
5 - 9 ans	71
10 - 14 ans	23
15 - 19 ans	17
20 - 24 ans	10
25 - 29 ans	12
30 - 34 ans	13
35 - 39 ans	1

Répartition par tranche d'âge des salariés en CDI

Tranche d'âge	Effectif fin de période
0-24 ans	5
25-29 ans	28
30-34 ans	27
35-39 ans	37
40-44 ans	31
45-49 ans	38
50-54 ans	28
55-59 ans	36
60-64 ans	29
65 et plus	6

23 Stagiaires AARS

Les salariés de l'ARS s'impliquent depuis de nombreuses années dans la formation des futurs professionnels. Ces accueils sont source d'échanges bénéfiques pour tous

Formation

Formations 2025	Heures	Salariés formés
Plan de développement des compétences - Salariés	3 374	229
Formations individuelles qualifiantes / certifiantes	1 516	5
Plan de développement des compétences - Personnel en insertion	839	31
Formations hors plan	674	74

33 bénévoles

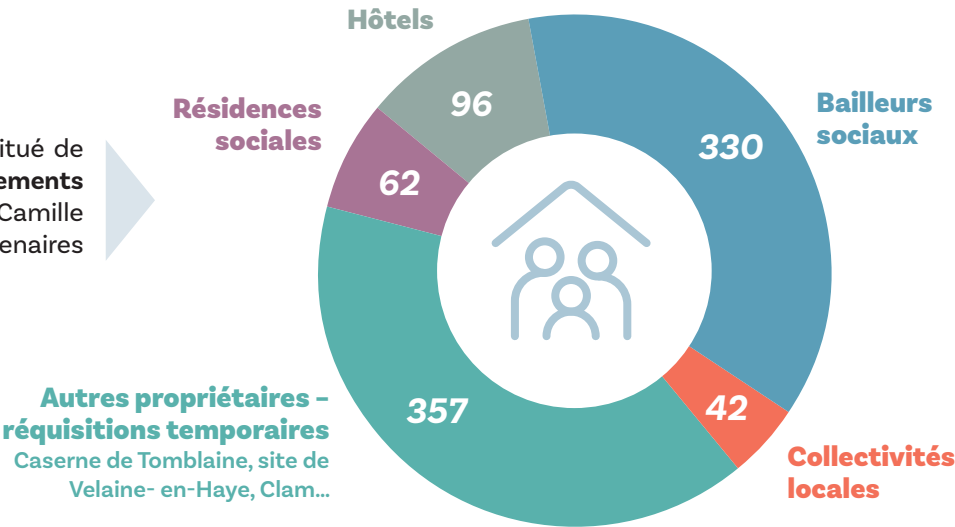
Il convient de souligner l'importance des bénévoles qui interviennent auprès des personnes hébergées (interprétariat, cours de français, montage de meubles, soutien scolaire, lecture de contes, ostéopathie...) et apportent un grand soutien au sein de nos différents dispositifs.

■ **33 bénévoles pour 1 119 heures** (hors instances)



Les locaux

Le parc locatif est constitué de **887 chambres ou appartements** (hors sites Pierre Vivier et Camille Mathis) auprès des partenaires suivants :



Moyens budgétaires

Répartition des dépenses 2025		
Personnel	18 099 223	58,55 %
Usagers hébergement	5 575 492	18,04%
Structure	5 118 089	16,56 %
Usagers	2 119 898	6,86 %
Total dépenses	30 912 703	100 %

Répartition des recettes 2025		
Etat – DDCS	20 157 234	65,41 %
Assurance maladie	5 037 596	16,35 %
Ressources diverses	2 182 837	7,08%
Conseils départementaux	2 075 983	6,74 %
Participations Usagers	839 106	2,72 %
Ventes et Prestations	213 063	0,69 %
Fonds Européens	199 215	0,65 %
Autres Collectivité locale	112 100	0,36 %
Total recettes	30 817 133	100 %

Les activités de cogestion

CAARUD - Centre d’Accueil et d’Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues Association créée le 15 décembre 1999 et composée de 4 membres : le Centre Hospitalier Universitaire de Nancy, l’association Arelia, l’association ARS et le Centre Psychothérapique de Nancy (CPN) depuis 2022. Cette association gère à Nancy un centre d’accueil et d’accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues.

7 rue Lionnois à Nancy
03 83 39 88 10
caarud.lechange@agu54.org





15 janvier 2025

Vœux AARS Petite halle de l'Octroi à Nancy

Salariés, administrateurs et bénévoles de l'AARS se sont retrouvés le 15 janvier 2025 à la petite halle de l'Octroi à Nancy pour partager un moment convivial à l'occasion de cette nouvelle année. Un beau moment de partage et d'échanges afin de célébrer 2025.

7 mars 2025

Conférence / débat « femmes à la rue »

Accompagnement de mi-juin à fin décembre 2025

Développement durable AARS



L'AARS est engagée depuis de nombreuses années sur la thématique du développement durable. Avec l'aide de son COPIL installé depuis 2017, elle poursuit sa démarche vers une Transition Énergétique et Ecologique plus structurée. Avec le soutien de notre Opérateur de Compétence OPCO Santé qui finance en totalité cette démarche, le cabinet One RH va nous

accompagner cette année pour nous aider à bien positionner notre politique de Développement Durable au centre de notre stratégie associative.

11 juin 2025

Visite de Pascal BRICE, Président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité

L'AARS a eu le plaisir d'accueillir Pascal BRICE, Président de la FAS (l'occasion de partager et d'échanger avec les professionnels et bénéficiaires présents. Au programme de cette matinée : visite de la pension de famille Les CHALIGNY suivi du site d'hébergement d'urgence de Tomblaine avant de partager un repas à la Boîte à cuisine.

18 juin 2025

Assemblée générale 2025

L'Autre Canal Nancy, mise en place de stands / AGE ET AGO.

7 au 9 juillet 2025

Déménagement du siège social de l'AARS

Déménagement du siège social de l'AARS au 3 rue Edmonde Charles Roux (étage 3) à Nancy.

du 1^{er} au 21 septembre 2025

Exposition fresque « Singulières »

Deux artistes nancéennes, la peintre, Laurianne BLONDIAUX et la photographe, Lucile NABONNAND, ont réalisé une fresque intitulée « Singulières », qui a été exposée dans plusieurs de nos structures du 1^{er} au 21 septembre

2025. Cette œuvre a été créée en 2020 et s'inscrit dans une volonté forte de valoriser la place des femmes au sein de nos structures, dans la société, et de lutter contre leur invisibilisation.

13 septembre 2025

Le Livre sur la Place, La Boîte à cuisine

Partenaire de la 47^{ème} édition du Livre sur la Place, l'Association a eu le plaisir de recevoir l'auteur David PRUDHOMME à la Boîte à cuisine, qui nous a présenté sa nouvelle bande dessinée « Rébétissa ».

19 novembre 2025

Journée encadrement / gouvernance

Organisé à l'espace ACORIS de Nancy

26 novembre 2025

Journée portes ouvertes à la Boîte à cuisine



Octobre Rose



Organigramme AARS

AU 15/01/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Valérie JURIN

Directeur général : Rémi BERNARD

Directrice Générale Adjointe & Directrice des services supports : Peggy BOTTOLIER

SERVICES SUPPORTS

Directrice
Peggy BOTTOLIER

DAF Adjointe
Valérie SOUHAIT

Responsable RH
Sabrina LAURAIN

Responsable Communication
Aurélien OUDIN

Responsable service technique
Stéphane DOUCEY

Responsable Sécurité
Nathalie ROLLAND

PÔLE ASILE

Directeur
Jean-Jacques KERBER

HUDA
Mission réinstallés
Mission SPR
Dieynaba BA
et Loïc COGNON

CADA / CPH / CLEOL
Lise BONGART

SPADA / CAES
Tiphaine ZERROUKI

PÔLE HABITAT INCLUSIONS

Directrice
Katia DELECROIX

Directrice adjointe
Aude LAURENT

Activités d'insertion, activité EI
Aurélia MARTIN

Missions ASP / DSP / UPIL
Cécile DESTRIEUX

Pensions de familles / IML UKRAINE
Hélène LAVARELO

CHRS diffus et Logements transitoires
Clémence KOZINSKI

CHRS Camille MATHIS, AVDL, services généraux
Laure SPITERI

HU
Hélène HENRY
et Gauthier PAPA

HUAS
Boris MULTON

Le Logement D'Abord
Gauthier PAPA

La Boîte à cuisine

PÔLE SIAO VEILLE SOCIALE

Directeur
Rémi BERNARD

Directeur adjoint
Laurent LEROY

Dispositifs de veille sociale

Accueil de jour
Halte de nuit
SAMU social
Mission Police
Missions Domiciliation
Léo (Lieu d'Ecoute et d'Orientation)
Stéphanie ARNOUX

SIAO
Equipe sociale 115
Antenne Territoriale
SIAO Lunéville
Antenne Territoriale
SIAO Val de Lorraine
Psychologues
Coordination des partenariats et suivi des parcours
Valérie RAVENEY

PÔLE MÉDICO-SOCIAL

Directeur
Christophe ANDRÉ

Directeur adjoint
J.R VINCENT

Médecins responsables
Dr H.ROUSSELOT
et Dr E.DURANDEL

CHRS
Séverine CHOFFEL

Antigone / ACT / EMIH
Frédéric LABICH

FAM
Sandrine SOULLIER

LHSS/LAM
Christelle TREGLOS

Gestion de la collectivité
Laurent BELLOT

Glossaire

ACT : Appartement de Coordination Thérapeutique

AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CLEOL : Coordination Lunévilloise d'Evaluation et d'Orientation Linguistique

CPH : Centre Provisoire d'Hébergement (pour réfugiés)

CTH : Centre Temporaire d'Hébergement

EI : Entreprise d'insertion IMPACT'

EMIH : Equipe Mobile médico-sociale Intervention Hors les murs

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

HU : Hébergement d'Urgence

HUAS : Hébergement d'Urgence avec Accompagnement Social

HUDA : Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile

LAM : Lits d'Accueil Médicalisé

LDA : Logement d'Abord

LÉO : Lieu d'Ecoute et d'Orientation

LHSS : Lits Halte Soins Santé

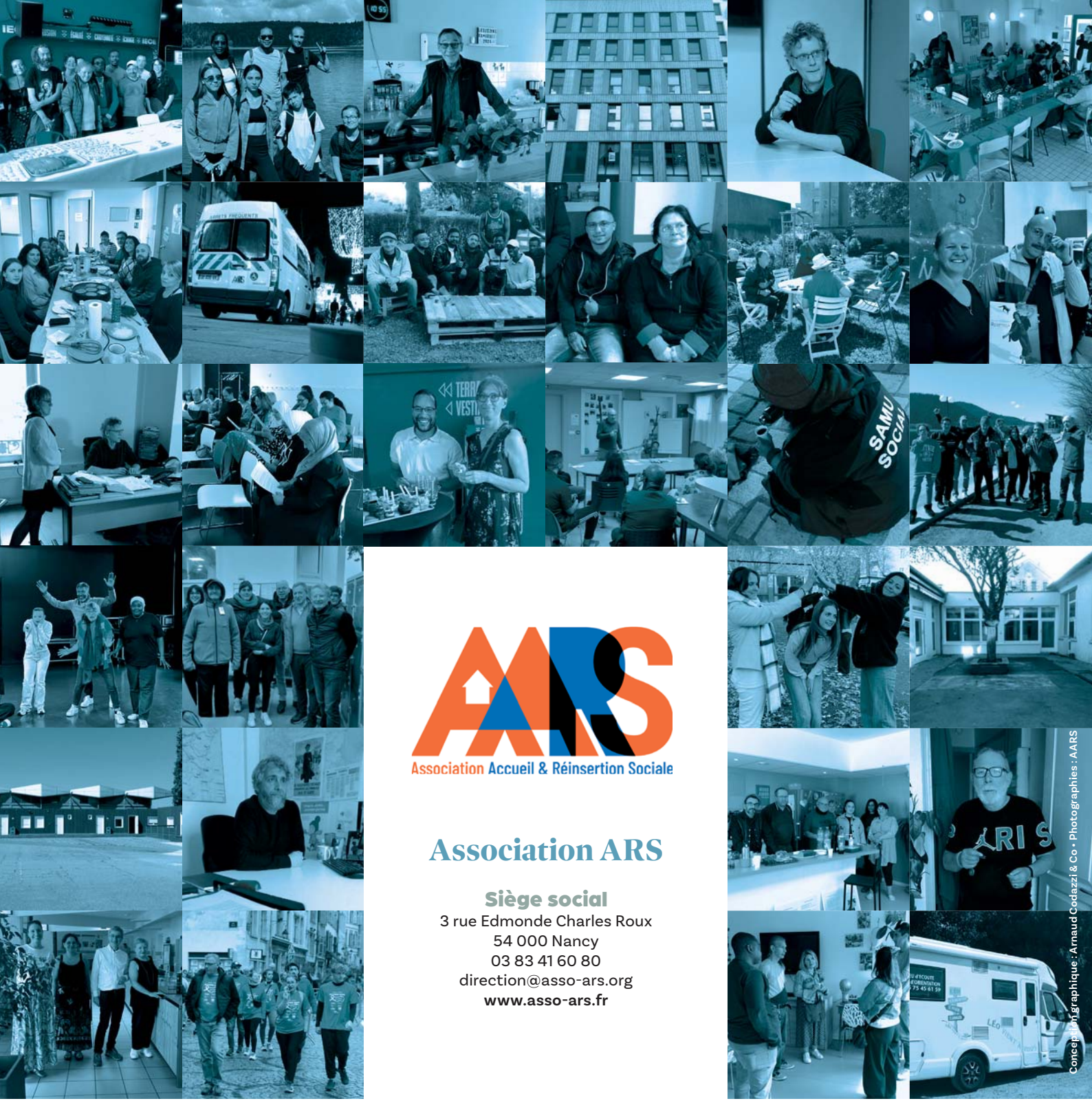
LT : Logement Transitoire

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SPADA : Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

SPR : Mission sécurisation du parcours des réfugiés.

UPIL : Unité de Promotion et d'Insertion par le logement



Association ARS

Siège social

3 rue Edmonde Charles Roux

54 000 Nancy

03 83 41 60 80

direction@asso-ars.org

www.asso-ars.fr